

AVIS PUBLIC



CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES POUR L'ANNÉE 2025

AVIS EST DONNÉ QUE lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 5 novembre 2024, le conseil d'arrondissement a adopté une résolution établissant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025, tel qu'il suit :

| Dates et heure | Heure | Lieux |
|---|-------|--|
| Mardi, le 4 février | 19 h | Maison du citoyen 12090, rue Notre-Dame Est |
| Mardi, le 11 mars | 19 h | Centre récréatif RDP 7650, boul. Maurice-Duplessis |
| Mardi, le 1 ^{er} avril | 19 h | Maison du citoyen 12090, rue Notre-Dame Est |
| Mardi, le 6 mai | 19 h | Centre récréatif RDP 7650, boul. Maurice-Duplessis |
| Mardi, le 3 juin | 19 h | Site adjacent à la Maison du Citoyen , situé au 12090, rue Notre-Dame Est <u>En cas de pluie, à l'intérieur :</u> Maison du citoyen |
| Mercredi, le 2 juillet ¹ | 19 h | Parc Armand-Bombardier , à l'angle des boulevards Armand-Bombardier et Perras <u>En cas de pluie, à l'intérieur :</u> Chalet du parc Armand-Bombardier |
| Mardi, le 2 septembre | 19 h | Maison du citoyen 12090, rue Notre-Dame Est |
| Mercredi, le 1 ^{er} octobre ² | 19 h | Centre récréatif RDP 7650, boul. Maurice-Duplessis |
| Date à déterminer ² | 19 h | Maison du citoyen 12090, rue Notre-Dame Est |
| Mardi, le 2 décembre | 19 h | Centre récréatif RDP 7650, boul. Maurice-Duplessis |

Le conseil d'arrondissement fait relâche les mois de janvier et août.

Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 18 h 20 et 18 h 50 afin de s'inscrire au registre de la période de question ou en remplissant le formulaire en ligne, disponible le jeudi avant la séance jusqu'à 16 h le jour de la séance. Les questions reçues seront répondues en début de séance par la mairesse de l'arrondissement.

¹ En raison de la *Fête du Canada* qui a lieu le mardi, 1^{er} juillet, le conseil sera tenu le jour juridique suivant, le soit mercredi, et ce, en vertu de l'article 2 du règlement RCA22-30103

² En raison des élections municipales du 2 novembre 2025, le conseil d'arrondissement ne peut plus siéger à partir du vendredi 3 octobre 2025, 16 h 30. La séance d'octobre sera donc tenue le mercredi, 1^{er} octobre. De plus, la date de la séance du conseil du mois de novembre sera déterminée ultérieurement

Fait à Montréal, le 6 novembre 2024

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj